

# MES PREMIERS JEUX

## PATINAGE BOURASSA

**ANNONCE LA TENUE DE MES PREMIERS JEUX 2014  
les 10 et 11 janvier 2014**

:

**Président(e) comité organisateur :** Catherine Vella

# Téléphone : 514-852-3803  
Courriel : catherine\_vella@videotron.ca

**Président(e) de la compétition :** Stéphane Wafer

# Téléphone : 514-353-7918  
Courriel : fortinwafer@videotron.ca

**Représentant technique :** Armand Lévesque

**Spécialiste de données en chef :** Diane Rosa / Dolores Nantel

**Spécialiste de données informatiques :** Pauline Dumont

**PATINAGE QUÉBEC  
NUMÉRO DE SANCTION : PJ-13-129**

**NOM DU CLUB HÔTE :** CPA Montréal-Nord

**SITE INTERNET :** -----

**COURRIEL :** info@patinageartistiquebourassa.com

Cette activité est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.0 Endroit

Cette activité se tiendra à :

**Aréna Garon**  
11212 rue Garon  
Montréal-Nord Qc.

H1H 3T6

Téléphone : 514-328-4000

### 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 x 200

### **3.0 Responsabilités**

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les participants ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### **4.0 Conduite des participants**

- 1) Les participants sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des bénévoles et/ou officiels chargés de l'activité.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

### **5.0 Restrictions**

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants. Sa décision sera sans appel.

### **6.0 Inscriptions**

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être au plus tard le **10 décembre 2013** à l'adresse suivante :

Patinage Bourassa  
a/s Daniel Lauzon  
10844 avenue Gariépy  
Montréal-Nord Qc  
H1H 4C5

Les inscriptions présentées après la date limite fixée ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de l'activité.

### **7.0 Enregistrement**

Tous les participants devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur activité.

## 8.0 Calcul des résultats

Les résultats des patineurs sont calculés séparément, car les patineurs ne concurrencent pas les uns contre les autres pour un classement. Les récompenses sont décernées en fonction des normes de performances atteintes (Participation, Bronze, Argent ou Or).

## 9.0 Prix

Les patineurs recevront un ruban or, argent, bronze ou de participation selon la norme de performance atteinte.

## 10.0 Horaire de l'activité

Un horaire provisoire sera remis à chaque club et sur le site web de la région après la date limite des inscriptions

## ADMISSIBILITÉ – COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs doivent patiner sur une glace Patinage Plus **seulement**; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

Le port du casque est obligatoire pour tous les patineurs.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES – COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Toutes les compétitions du volet Patinage Plus se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée.

La trousse de préparation aux compétitions du Québec doit être consultée pour chaque compétition afin de connaître les circuits imposés, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

### ETAPE 3 X

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Circuit : Dames et Messieurs : 1 minute 15 secondes

Dames X

Messieurs X

### ETAPE 2 X

Étape : Ne pas avoir réussi plus que l'étape 2.

Âge : Aucune limite d'âge

Circuit : Dames et Messieurs : 1 minute 15 secondes

Dames X

Messieurs X